

CARNET DE ROUTE ANIMATEURS

Juillet 2021

Table des matières

Préambule :	2
PROJET D'ANIMATION DE TERRITOIRE 2018-2021.....	4
Fiche action ALSH	6
OBJECTIF SPÉCIFIQUE ETE 2021 sur le Thème « l'eau et Territoire »	10
Planning type journée.....	12
Règles de vie équipe/ Posture animateur	13
Coordonnées équipe	13



Préambule :

Au vu du contexte actuel, le protocole sanitaire réalisé pour l'accueil de loisirs est une base incontournable du projet pédagogique de cette année.

Nous avons dû nous réadapter, nous réinventer afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles, tout en gardant la base de notre projet pédagogique autour de l'enfant comme acteur de ses vacances.

Nous garderons deux groupes d'enfants, un groupe de 3/6 ans et un groupe de 6/11 ans avec des espaces adaptés à chaque tranche d'âge, mais la libre circulation dans les espaces pourra être mise en place sur demande des enfants, et des animations et activités pourront être communes. On privilégiera les temps du matin pour co-construire ces temps avec les enfants.

L'enfant reste au cœur de nos préoccupations.

L'accueil des enfants 3/6 ans se fait dans un espace avec du mobilier et des jeux adaptés. Deux animateurs sont en référence du groupe pendant les périodes d'ouverture. Des animations et des activités sont créés selon les envies et les idées des enfants, leurs centres d'intérêt, et en partant des observations de jeux faites par les animateurs. L'espace est divisé en plusieurs pôles : coin activités manuelles (peinture, coloriage, pâte à modeler, découpages, collages...) ; coin jeux d'imitation (dinette, poupées, déguisements, voitures, train...), coin jeux de construction/coin calme (légo, kapla, lecture...), coin jeux de société et de manipulation. Les enfants de 3 à 6 ans peuvent évoluer librement dans cet espace.

Les besoins spécifiques liés à cet âge seront identifiés et respectés pour chaque enfant (besoins de sommeil, temps de concentration pour les activités, autonomie, hygiène...).

Les animateurs veilleront à respecter le rythme de chaque enfant, et ponctuer leur journée entre animations, sorties, jeux libres, repos, découvertes sensorielles, musicales, temps de paroles, temps individuel, temps collectif, accompagnement de la vie quotidienne, toujours selon les besoins de chaque enfant et son degré d'autonomie.

Pour les enfants de plus de 6 ans. L'espace a été pensé et aménagé par les enfants, et reste évolutif en fonction des envies, des besoins et des idées des enfants. L'espace est divisé en plusieurs pôles : pôle activités salissantes (peinture, argile, collage...) ; un pôle bricolage ; un pôle jeux de construction, un pôle jeux de société/activités manuelles non salissantes (coloriages, perles...) ; un coin détente/lecture. Le planning d'activité est construit avec les enfants et enrichi par l'animatrice.

Le planning d'activité se construira collectivement tout en prenant compte les contraintes liées au protocole sanitaire (sorties).

Les enfants auront le choix entre jeux libres (légos, kaplas, jeux de société, coin lecture, musique, coin discussion...), des activités autonomes (bracelets, scoubidous,

pâte à modeler, peinture, coloriages, pixel art...), proposer et mener des activités, des sorties (accompagnement des animateurs dans leurs projets avec accès à différentes ressources: livres, documentations, internet...), et également des activités proposées par les animateurs.

Différents espaces seront aménagés au sein de chaque salle, afin de permettre à chaque enfant d'avoir le choix d'occupation de son temps de vacances.

Les enfants pourront, dans la mesure du possible, construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins du moment, toujours dans le respect des autres, et des règles liées à la vie en collectivité.

Les enfants seront impliqués à la vie du centre dans tous ces aspects (installation, participation et rangement des activités, animations, jeux libres).

La communication, la responsabilisation, l'autonomie de chaque enfant se fera qu'à condition que chacun participe activement à sa bonne mise en œuvre, dans le respect des autres, du matériel, des locaux et de toutes personnes pouvant intervenir dans le cadre de l'accueil de loisirs.

PROJET D'ANIMATION DE TERRITOIRE 2018-2021

L'équipe de bénévoles et de salariés tire du plan précédent les enseignements suivants :

- adopter une formulation des objectifs plus sobre
- poursuivre les actions déjà engagées
- intensifier l'action sur le territoire et impliquer d'autres communes

OBJECTIFS

Favoriser le vivre ensemble.

Tenir compte des besoins des habitants.
Impliquer les habitants dans les projets.
Favoriser les projets intergénérationnels.

Dynamiser le territoire.

Développer les espaces de rencontres.
Animer l'espace public.
Fédérer les acteurs autour d'un projet d'animation territorial partagé.
Saisir les opportunités.

DEMARCHES PEDAGOGIQUES

- Favoriser les démarches participatives.
- Ouvrir nos actions à tous.
- Inscrire chaque action dans une démarche de développement durable.
- Rendre les actions lisibles par tous.
- Penser chaque action comme faisant partie d'un tout.
- Développer la formation continue des salariés et des bénévoles.

RESULTATS ATTENDUS

- Hausse du nombre de participants.
- + de rencontres entre les habitants.
- Augmentation de la mixité générationnelle.
- Augmentation de notre capacité d'auto financement.
- Extension de notre territoire d'actions.
- Diminution du repli identitaire.

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE

Objectifs spécifiques

Proposer des activités éducatives diversifiées de qualité.

Offrir aux familles un mode d'accueil pour leurs enfants privilégiant la qualité et adapté aux besoins recensés.

Mettre en œuvre tous les moyens privilégiant l'implication des enfants et des familles dans la vie de l'accueil de loisirs.

Déroulement

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans, pendant les petites vacances scolaires à Antigny (sauf la 2ème semaine de Noël) et en juillet, août (sauf les 3 dernières semaines d'août) dans les locaux de l'école de St-Savin.

Encadrement par des professionnels diplômés et des stagiaires BAFA, BAFD.

Mise en œuvre du projet pédagogique alternatif par l'équipe d'animateurs qui accompagnent les enfants sur leurs temps de vacances.

Implication des enfants, des familles, des acteurs dans la construction et l'évaluation.

Public

Enfants de 3 à 12 ans / Familles

Moyens Humains

La directrice de l'accueil de loisirs

Une équipe d'animateurs saisonniers

Une équipe technique (cuisiniers, agent d'entretien)

Des animateurs inclusion

L'Animatrice coordinatrice de la MJC

Des intervenants extérieurs suivant les thématiques

Des prestataires extérieurs Gestion administrative et des paies

Des bénévoles de la MJC

Moyens logistiques

- Les locaux de la MJC mis à disposition par la commune d'Antigny et de St-Savin

- Le gymnase du collège

- Matériel pédagogique et bureautique

- Le mini-bus de 9 places de la MJC

- Logement loué par la MJC et mis à disposition des animateurs à titre gratuit.

Moyens financiers

La participation des usagers

La communauté de communes Vienne et Gartempe

la CAF, la MSA de la Vienne

Partenaires locaux

Les associations, les assistants sociaux, les opérateurs inscrits au CEJ intercommunal, les élus.

Critères d'évaluation

Type et nombre d'enfants accueillis.

Satisfaction participation du public.

Modalités d'accueil favorisant la convivialité, les échanges intergénérationnels.

Evolution de l'autofinancement.

Nombre et type de besoins des enfants, des familles identifiés/traités.

Type et nombre de formations suivies.

Nombre et type de partenaires mobilisés.

Nombre et type de nouveaux acteurs manifestant un intérêt pour bénéficier de l'action.

Axe de travail prioritaire

Participation au travail de structuration de l'action à l'échelle intercommunale.

Fiche action ALSH

	Proposer des activités éducatives diversifiées de qualité	Offrir aux familles un mode d'accueil pour leurs enfants privilégiant la qualité et adapté aux besoins recensés	Mettre en œuvre tous les moyens privilégiant l'implication des enfants et des familles dans la vie de l'accueil de loisirs	Veiller à la sécurité physique, affective et morale.
Vie quotidienne	*Création d'un recueil de ressources (sorties culturelles, intervenants, lieux...) Accessible aux enfants afin qu'ils puissent choisir par eux-mêmes les domaines qu'ils souhaitent découvrir ou redécouvrir. *Mise en place de jeux autonomes et d'apprentissage développés, pour certains selon la méthode Montessori.	*Taux d'encadrement inférieur au taux réglementaire (1 animateur pour 6 enfants de – de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de + de 11 ans) *Adaptation du recrutement de l'équipe en fonction des besoins exprimés par les parents et de la capacité maximale autorisée dans les locaux. *Horaires adaptés aux besoins de garde des familles (8h-18h30) avec un accueil du matin de 8h à 10h et le soir de 17h à 18h30. *Locaux adaptés à l'accueil des différentes tranches d'âge : salle et sanitaire adaptés aux 3/6 ans et aux plus de 6 ans.	* Permettre aux enfants d'accéder aux jeux et au matériel librement. * Permettre aux enfants de proposer et choisir leur activité. *Appropriation et décoration des locaux faites avec les enfants. *Permettre aux enfants d'exprimer régulièrement leurs opinions, leurs émotions, leurs envies d'activité, d'animation afin d'adapter au mieux leur temps d'accueil. *Développement d'outils d'expressions pour les 3/6 ans et les enfants avec des difficultés d'expressions orales afin de développer leur participation active à la vie du centre. *Mise en place, menée et rangement des activités faites avec les enfants (responsabilisation des enfants pour l'utilisation du matériel ainsi que des locaux)	*Mettre en œuvre le protocole sanitaire en vigueur. (voir protocole sanitaire). *Mettre en œuvre le plan Vigipirate. *Plan évacuation des locaux (désignation d'un animateur serre-fil et d'un animateur guide fil) *Proposer un rythme adapté aux enfants selon leur âge et leurs besoins individuels. *Vigilance particulière pour les enfants de 3/6 ans (vie quotidienne) *Veiller aux respects des régimes et allergies alimentaires. * Définir un animateur référent sanitaire pour chaque période. * Prendre connaissance des particularités de santé des enfants. * Transmission des informations.
Animations	*Activités diverses et variées proposées par les animateurs en fonction de leurs compétences et de leurs savoir-faire. * Animations culturelles, sportives, éducatives, environnementales, animalières, artistiques menées par des intervenants extérieurs.	*Découverte de l'accueil de loisirs le mercredi avant les vacances afin de permettre aux familles et aux enfants de visiter les locaux, et de rencontrer l'équipe d'animation, ainsi que le projet. *Accueil du matin et du soir fait auprès d'un animateur qui veille à la communication des informations entre le parent et l'équipe d'animation via un classeur de liaison.	*Construire le planning d'animation avec les enfants. *Impliquer les enfants dans les temps forts de la vie du centre (sorties, temps familles...). * Chaque jour, permettre aux enfants d'organiser des types d'animations différents (sportif, manuelles, expression...).	*Mettre en place l'aménagement nécessaire à la sécurité des enfants sur tous les temps d'activité et les temps de vie quotidienne * Connaître et appliquer les réglementations en vigueur (baignade, activités sportives...).

Relations	*Privilégier les intervenants et les propositions d'activité et d'animation au niveau local. *Communiquer auprès des familles les différentes activités faites au sein de l'accueil de loisirs afin de promouvoir le travail des intervenants ou des structures. *Développer des partenariats pérennes.	* Les parents peuvent contacter la directrice de l'accueil de loisirs à tout moment de la journée ou en amont des vacances. *Communication des inscriptions via le site internet de la MJC VAM et via les mairies et les écoles de territoire. *Instaurer un climat de confiance en favorisant la communication. *Organiser des recensements réguliers sur l'évolution des besoins d'accueil.	*Accompagner les enfants dans la gestion de leur conflit. *Favoriser les petits groupes d'enfants. *Favoriser chaque jour des temps de parole collectifs.	*Respectueux des convictions de chacun dans le cadre des valeurs définies par la MJC. *Veiller à ne pas créer de dépendance affective avec un ou des enfants (sécurité affective). *Instaurer le dialogue et l'écoute en cas de conflits avec ou entre enfant - Mise en place du principe de sanctions/réparations et non de punitions.
Ce que l'on attend des animateurs	*Recherche de partenariats locaux. *Diversité dans les propositions d'activités, d'animations favorisant la qualité des interventions et l'apport éducatif.	*Adopter une attitude d'écoute, de respect et de non jugement. *Être accueillant et avenant envers les familles. *Communiquer à la personne d'accueil les informations nécessaires sur les enfants à transmettre aux parents.	*Être garant du cadre collectif. *Être en relation avec les enfants. *Adopter une attitude sécurisante et bienveillante. *Être à l'écoute des autres. *Être à l'écoute des besoins et des envies des enfants. * Associer les enfants dans les temps d'animations. * Laisser la place aux enfants de mener leurs activités.	*Connaitre et appliquer la réglementation en vigueur. *Avoir un comportement et un discours respectueux. *Veiller à maintenir une hygiène de vie adaptée à la mission (repos, gestion de la fatigue, hygiène et tenue vestimentaire)

	Proposer des activités éducatives diversifiées de qualité	Offrir aux familles un mode d'accueil pour leurs enfants privilégiant la qualité et adapté aux besoins recensés	Mettre en œuvre tous les moyens privilégiant l'implication des enfants et des familles dans la vie de l'accueil de loisirs	Veiller à la sécurité physique, affective et morale.
Vie quotidienne	*Création d'un recueil de ressources (sorties culturelles, intervenants, lieux...) Accessible aux enfants afin qu'ils puissent choisir par eux-mêmes les domaines qu'ils souhaitent découvrir ou redécouvrir. *Mise en place de jeux autonomes et d'apprentissage développés, pour certains selon la méthode Montessori.	*Taux d'encadrement inférieur au taux réglementaire (1 animateur pour 6 enfants de – de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de + de 11 ans) *Adaptation du recrutement de l'équipe en fonction des besoins exprimés par les parents et de la capacité maximale autorisée dans les locaux. *Horaires adaptés aux besoins de garde des familles (8h-18h30) avec un accueil du matin de 8h à 10h et le soir de 17h à 18h30. *Locaux adaptés à l'accueil des différentes tranches d'âge : salle et sanitaire adaptés aux 3/6 ans et aux plus de 6 ans.	* Permettre aux enfants d'accéder aux jeux et au matériel librement. * Permettre aux enfants de proposer et choisir leur activité. *Appropriation et décoration des locaux faites avec les enfants. *Permettre aux enfants d'exprimer régulièrement leurs opinions, leurs émotions, leurs envies d'activité, d'animation afin d'adapter au mieux leur temps d'accueil. *Développement d'outils d'expressions pour les 3/6 ans et les enfants avec des difficultés d'expressions orales afin de développer leur participation active à la vie du centre. *Mise en place, menée et rangement des activités faites avec les enfants (responsabilisation des enfants pour l'utilisation du matériel ainsi que des locaux)	*Mettre en œuvre le protocole sanitaire en vigueur. (voir protocole sanitaire). *Mettre en œuvre le plan Vigipirate. *Plan évacuation des locaux (désignation d'un animateur serre-fil et d'un animateur guide fil) *Proposer un rythme adapté aux enfants selon leur âge et leurs besoins individuels. *Vigilance particulière pour les enfants de 3/6 ans (vie quotidienne) *Veiller aux respects des régimes et allergies alimentaires. * Définir un animateur référent sanitaire pour chaque période. * Prendre connaissance des particularités de santé des enfants. * Transmission des informations.
Animations	*Activités diverses et variées proposées par les animateurs en fonction de leurs compétences et de leurs savoir-faire. * Animations culturelles, sportives, éducatives, environnementales, animalières, artistiques menées par des intervenants extérieurs.	*Découverte de l'accueil de loisirs le mercredi avant les vacances afin de permettre aux familles et aux enfants de visiter les locaux, et de rencontrer l'équipe d'animation, ainsi que le projet. *Accueil du matin et du soir fait auprès d'un animateur qui veille à la communication des informations entre le parent et l'équipe d'animation via un classeur de liaison.	*Construire le planning d'animation avec les enfants. *Impliquer les enfants dans les temps forts de la vie du centre (sorties, temps familles...). * Chaque jour, permettre aux enfants d'organiser des types d'animations différents (sportif, manuelles, expression...).	*Mettre en place l'aménagement nécessaire à la sécurité des enfants sur tous les temps d'activité et les temps de vie quotidienne * Connaître et appliquer les réglementations en vigueur (baignade, activités sportives...).

Relations	*Privilégier les intervenants et les propositions d'activité et d'animation au niveau local. *Communiquer auprès des familles les différentes activités faites au sein de l'accueil de loisirs afin de promouvoir le travail des intervenants ou des structures. *Développer des partenariats pérennes.	* Les parents peuvent contacter la directrice de l'accueil de loisirs à tout moment de la journée ou en amont des vacances. *Communication des inscriptions via le site internet de la MJC VAM et via les mairies et les écoles de territoire. *Instaurer un climat de confiance en favorisant la communication. *Organiser des recensements réguliers sur l'évolution des besoins d'accueil.	*Accompagner les enfants dans la gestion de leur conflit. *Favoriser les petits groupes d'enfants. *Favoriser chaque jour des temps de parole collectifs.	*Respectueux des convictions de chacun dans le cadre des valeurs définies par la MJC. *Veiller à ne pas créer de dépendance affective avec un ou des enfants (sécurité affective). *Instaurer le dialogue et l'écoute en cas de conflits avec ou entre enfant - Mise en place du principe de sanctions/réparations et non de punitions.
Ce que l'on attend des animateurs	*Recherche de partenariats locaux. *Diversité dans les propositions d'activités, d'animations favorisant la qualité des interventions et l'apport éducatif.	*Adopter une attitude d'écoute, de respect et de non jugement. *Être accueillant et avenant envers les familles. *Communiquer à la personne d'accueil les informations nécessaires sur les enfants à transmettre aux parents.	*Être garant du cadre collectif. *Être en relation avec les enfants. *Adopter une attitude sécurisante et bienveillante. *Être à l'écoute des autres. *Être à l'écoute des besoins et des envies des enfants. * Associer les enfants dans les temps d'animations. * Laisser la place aux enfants de mener leurs activités.	*Connaitre et appliquer la réglementation en vigueur. *Avoir un comportement et un discours respectueux. *Veiller à maintenir une hygiène de vie adaptée à la mission (repos, gestion de la fatigue, hygiène et tenue vestimentaire)

OBJECTIF SPÉCIFIQUE ETE 2021 sur le Thème « l'eau et Territoire »

Objectifs spécifiques Retrouver à un rythme de vie propice au vivre et jouer ensemble	Moyens
• Respect du rythme des enfants selon leur âge et leurs besoins individuels	• Réapprendre le vivre-ensemble : après 1 an de restrictions dues au Covid, les enfants ont perdu l'habitude de pratiquer des activités tous ensemble et tous âges confondus. Il a donc été convenu un retour progressif aux activités partagées en fonction des obligations sanitaires. Avec une évolution d'activités développées en fonction des tranches d'âge ces dernières seront de plus en plus « ouvertes » si le contexte sanitaire le permet. Les activités seront proposées par tranche d'âges, mais restent ouvertes à l'ensemble des enfants si ceux-ci souhaitent y participer. • Pour les enfants rentrant en 6ème à la rentrée 2021 : des journées passerelles leur seront proposés de façon à ce qu'ils participent, s'ils le souhaitent, à des activités dites jeunesse et qu'ils se familiarisent à ce type d'accueil (en fonction des besoins, un animateur enfance pourra venir en renfort de Charlotte responsable jeunesse) • 3 temps de repos post-déjeuner pour correspondre au mieux aux besoins des enfants seront proposés systématiquement à l'ensemble des enfants - Les 3 à 6 ans seront dirigés en priorité vers le temps de repos défini comme la sieste : la liste des enfants sera établie grâce à un repérage par l'équipe d'animation par l'observation, mais aussi la communication avec les parents sur les enfants qui ont besoin de dormir afin de leur permettre d'avoir le repos nécessaire. Ce temps de repos se fait en salle de sieste (pièces avec rideaux occultant) sur des lits adaptés et individuels pendant 30 minutes minimum. Il est introduit par un retour au calme par le biais d'histoire et de musique. - Temps de repos animés ou méditation dès 4 ans (histoires, planétarium, musique) favorisant une ambiance reposante, sécurisante à l'endormissement des enfants qui en ont besoin. Ce temps est ouvert à tous les enfants qui souhaitent avoir un temps calme dirigé par un animateur. - Pour les enfants de + de 6 ans, est institué un temps calme pendant au moins 30 minutes autour d'activités favorables à l'apaisement, activités choisies par proposition d'animateur et/ou d'enfants, accès à des jeux calmes, proposition d'un fond musical serein... - Chaque temps peut être accompagné d'un fond musical qui sert de repaire temporel et d'échelle de gestion de bruit... • Les enfants peuvent à tout moment demander à aller se reposer des espaces dédiés tels que des canapés, tapis, couvertures, salle de sieste seront mis à disposition en fonction de leur besoin. • Les repas ne pouvant être pris de façon libre, les départs de la cantine se feront de façon échelonnée de façon à ce que les 3 à 6 ans puissent ne pas partir trop tard à la sieste et qu'ils puissent rejoindre des activités après leur repos.
• Sorties natures, culturelles et sportives	• Minibus disponibles chaque semaine, en alternance avec les jeunes et hors besoin de l'activité « caches à l'eau ». • Le City stade et le terrain adjacent, mitoyens aux locaux de la MJC permettent de proposer une multitude d'activités sportives et de grands jeux. • Des sorties à l'aire de loisirs de Saint-Germain, des sorties nature aux alentours des

	locaux de la MJC réalisables à pied • Une sortie pour les 3-6 « ferme » et « cirque » est organisée le jeudi 15 juillet (encadrée par Bergamote et Emma) Au CPA Lathus• Un mini Camp de 3 jours 2 nuits (le 27,28,29 juillet) Multi-activités est organisé pour les 6-11 ans (encadré par Bergamote et Éloïse) au CPA Lathus • En collaboration avec le « CLUB NAUTIQUE DE MONTMORILLON » : dispositif « j'apprends à nager » Objectif : permettre aux enfants d'atteindre un savoir nager sécuritaire. • Organisation : 12 séances de 45 minutes dans l'eau en cours collectif (6 à 10 enfants de 7 à 12 ans) regroupés sur deux semaines. • Des Sorties Piscines loisirs sont possibles • Activités sportives kayak et Paddle, avec des animateurs du CPA Lathus • Les animateurs ont aussi exprimé le fait de promouvoir la culture et le patrimoine et envisagé selon les souhaits des enfants des sorties à l'abbaye, au cinéma ou dans des galeries d'art et ont proposé une sortie à Montmorillon dans la partie historique de la Cité du livre et de l'écrit. • Le lundi 26 juillet une journée Tire à l'arc Flew-Flew est prévu avec un intervenant extérieur.
• Construire le planning de la semaine avec les enfants.	Chaque fin de semaine les animateurs mèneront un temps calme spécifique pour que les enfants puissent décider des activités à venir
• Définition en équipe de règles communes afin de proposer un cadre sécurisé et sécurisant aux enfants.	• <u>Règles d'équipe :</u> Règles établies en équipe lors de la semaine de préparation le 5 juillet 2021 : - Politesse - Entraide - Écoute - Respect - Communication - Langage adapté aux enfants et au contexte professionnel - Ne pas montrer les désaccords professionnels devant les enfants et/ou les parents. - Bonne entente/Bonne ambiance - Organisation au sein de l'équipe ; équilibre et gestion des activités/sorties faites au sein de l'équipe d'animation - Solidarité au sein de l'équipe - Une aide et un suivi plus poussés seront proposés au stagiaire BAFA en fonctions des besoins exprimés et observés. • <u>Règles de vie avec les enfants :</u> Lors des premiers jours d'accueil, les animateurs établiront avec les enfants une partie des règles de vie pour l'ensemble des enfants. Les règles suivantes seront proposées et inscrites de façon non-négociable : - Pas de vulgarité, attention au vocabulaire (pas de chansons avec des paroles vulgaires ou des gros mots) - Responsabilisation des enfants sur le choix des musiques avec le cadre fixé. Reprendre les enfants sur leur façon de parler (gros mots, vocabulaires) de manière ludique et pédagogique. - Pas de violence physique, morale, verbale ou affective - Aucune tolérance face à tout ne type de violence (comprendre ce qui a pu conduire l'enfant à la violence, sanction en adéquation avec la gravité de l'acte ainsi que la récurrence). - Aucune discrimination ne sera tolérée. (sexisme, ethnique, croyance...) - Respect des locaux, du matériel, de soi et des autres.
• Mise en œuvre du protocole sanitaire en	<i>Cf. protocole sanitaire ci-joint</i>

vigueur et application à l'organisation de l'accueil des enfants	Des salles d'activités par groupe d'âges seront proposées. Le masque est obligatoire dans l'ensemble des bâtiments et la MJC s'engage à en proposer aux enfants qui seraient dans le besoin (masque abîmé, casser ou oublier). Les activités en extérieur peuvent être effectuées sans le masque
--	---

Planning type journée

Horaires		Organisation équipe	Infos spécifiques
8h-10h	Temps d'accueil enfants	-Un animateur accueil familles -Un animateur accueil enfant -3 animateurs salles/Groupe	
10h-12h	Temps d'animation	-2 animateurs papillons - 3 animateurs groupes	
12h-13h	Temps de restauration	-2 animateurs désinfection salles -3 animateurs repas -Pauses échelonnées animateurs	-Arrivée échelonnée des 3 groupes dans la salle de restauration
13h-14h	Temps calmes	-1 animateur sieste -2 animateurs temps calmes -Pauses échelonnées animateurs	-Temps calmes animées (histoires, dessins, yoga, relaxation...)
14h-16h	Temps d'animation	-2 animateurs papillons - 3 animateurs groupes	
16h-17h	Temps de goûter	-1 animateur papillon prépare le goûter en amont	-salle restauration -salles activité -extérieur
17h-18h30	Temps d'accueil famille	-1 animateur d'accueil famille -1 animateur linge ou course -3 animateurs (par groupe)	

Règles de vie équipe/ Posture animateur

- Mes attentes envers mes collègues
- Les attentes que je pense que mes collègues ont de moi
- Les attentes envers la direction
- Les attentes que je pense que la direction a de moi
- **Les non négociables :**
- La ponctualité
- Le respect des opinions des autres : Adultes et enfants
- Pas de dévalorisation du travail de ses collègues ou de réalisation d'enfants
- Vigilance du langage Animateurs, parents, enfants Sensibilisation/ discussion
- Aucune violence Physique, morale, affective
- Communication au sein de l'équipe et avec les enfants
- Un animateur c'est...
- Ce que j'apporte aux enfants...
- Ce que j'apporte aux familles...
- En cas de conflit avec un collègue je...
- En cas de conflit avec un enfant je...
- En cas de conflit avec une famille je...

Coordonnées équipe

Nom FONCTION	Prénom	Numéro de téléphone	Adresse mail
MERLIN Responsable Enfance	Bergamote	07.83.32.11.41 06 74 29 24 71 (perso)	enfance@mjcvm.fr
GUILBAUD Responsable Jeunesse	Charlotte	06 25 43 26 17	jeunesse@mjcvm.fr
PEROCHON Direction	Stéphanie	07.50.20.64.65 09.51.95.27.09	accueil@mjcvm.fr
CHAGNION Animateur Permanent	Thomas	09.51.95.27.09	animation@mjcvm.fr

Déplacements en mini bus

Situation : Aujourd'hui il y a inter-centre à Montamisé. Julien et Marie partent en mini-bus avec 12 enfants de 5 à 8 ans. Pour cette sortie ...

On doit :

- Ceinture obligatoire
- Pas d'enfants de moins de 10 ans à l'avant
- Rehausseurs (pour les enfants de – de 10 ans)
- Avoir ses papiers (identité et permis de conduire)
- Avoir les papiers du véhicule présents dans la mallette



On pense à :



- Faire un tour rapide de vérification du mini –bus (pneu et carrosserie)
- Rappeler les règles de sécurité aux enfants avant de partir : Conducteur besoin de concentration, pas d'excitation, d'énervement
- Vérifier le niveau d'essence suffisant pour le trajet (avant la sortie)
- Remplir le cahier du mini bus (date, km, observation...)
- Vérifier la propreté du mini bus en revenant
- Vérifier où se trouve les réhausseurs
- Mettre les warnings en cas de stationnement prolongé

Déplacements en bus de ville



Situation : Ce matin c'est piscine à la Ganterie ! Le bus de 9h27 passe devant le centre. Yohan et Léa partent avec 10 enfants de 5-6 ans. Pour cette sortie :

On doit :



- Placer les enfants sur les sièges autant que possible
- Prendre la carte de bus

On pense à :



- Compter les enfants à chaque descente du bus
- Rappeler les règles de sécurité aux enfants avant de partir : rester avec le groupe, respect des autres passagers
- Se présenter au chauffeur : nom du centre, nombre d'enfants, arrêt

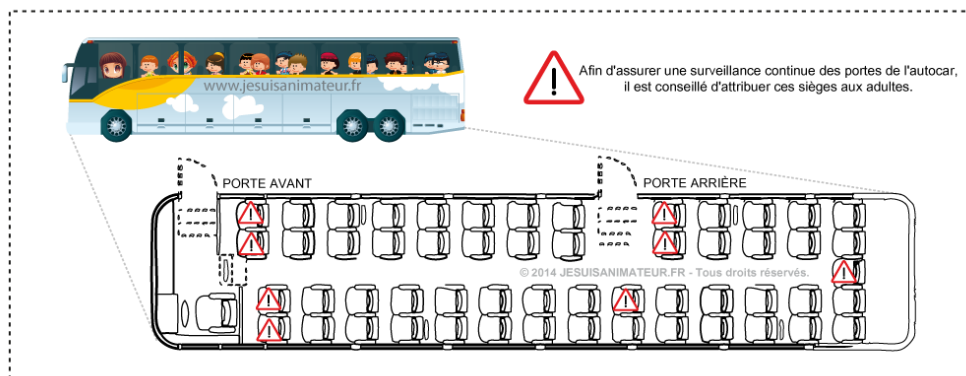
Déplacements en car

Situation : Toute la journée nous partons en sortie au zoo. Un car passe prendre le groupe d'enfants et d'animateurs. Pour cette sortie :

On doit :



- Un animateur à chaque issue de secours
- Un enfant par siège
- Ceinture obligatoire



On pense à :



- Veiller que les enfants se tiennent correctement (toujours assis, attachés...)
- Veiller à ce que les enfants se sentent bien
- Vérifier que rien n'encombre l'allée centrale et les jambes des enfants (sacs en soute ou sur étagères)
- Prévoir : papier, eau, sac à vomi....
- Désigner un chef de convoi (souvent le directeur) qui est le principal interlocuteur du chauffeur : vérifier l'itinéraire, alerte sur les potentielles conduites à risque (vitesse, alcool...)
- Prendre les fiches sanitaires

Déplacements à pied



Situation : Cette après-midi Emma et Paul vont à la médiathèque située de l'autre côté du parc. Ils partent avec un groupe de 16 enfants de 6 -7 ans. Pour cette sortie :

On doit :



- Utiliser les trottoirs
- Mettre les enfants en rang 2 par 2
- Placer un animateur devant et un animateur derrière le convoi
- Traverser aux passages piétons : arrêter le convoi, les 2 animateurs sur la route de chaque côté du sens de circulation arrêtent les voitures. Fermer le convoi.

De 2 à 4 personnes



En file indienne, face aux voitures, du côté gauche de la chaussée.

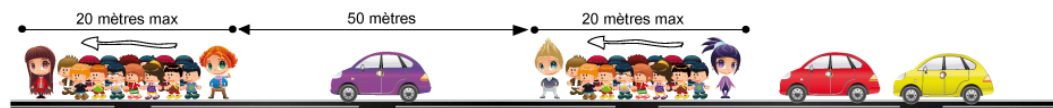
De 4 à 20 personnes



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée.

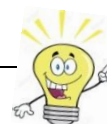
Au-delà de 20 personnes

© 2014 JESUISANIMATEUR.FR - Tous droits réservés.



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée. La longueur du groupe doit être limitée à 20 mètres. Ce qui devra conduire les accompagnateurs à scinder un groupe important en plusieurs sous-groupes de 12 à 16 personnes (animateurs compris). Chaque sous-groupe doit être distant du suivant d'au moins 50 mètres. Un animateur se place en tête (le guide), un autre se place en queue.

On pense à :



- Rappeler les règles de sécurité aux enfants avant de partir : danger de la route, voiture, cycliste...
- Remercier les automobilistes
- Prendre la carte de médiathèque

A chaque fois, je prépare ma sortie !

- Je fais 2 **fiches de sortie** (une pour les animateurs, une pour la direction)
- Je **repère le trajet**, l'itinéraire en amont (routes en mini-bus, chemins à pieds, ligne, arrêts/changements et horaires de bus en bus de ville)
- Je prends une **trousse pharmacie COMPLETE**
- J'ai **mon portable**, avec de la batterie et les numéros du centre (accueil MQ, direction)
- J'ai une **tenue adaptée et le matériel nécessaire** (carte de bus, bouteille d'eau...)
- Je vérifie que les enfants aient une **tenue adaptée et les affaires nécessaires**
- Je **compte régulièrement** le nombre d'enfants
- Je prévois **du change et des affaires de toilettes** (vêtements, lingettes, sacs poubelles, gants, serviettes, savon...)



PROCEDURE POUR LES EVACUATIONS INCENDIE SUR LES ACM (MJC VAM)

Avant l'exercice :

Pour l'ensemble des animateurs

- Connaître le plan d'évacuation de l'établissement, la signalétique des issues de secours



et les points de rassemblement de l'établissement



- Connaître les moyens de déclenchement de l'alarme et où se trouve les extincteurs
- Connaître les lieux où sont stockés les PAI, les trousse à pharmacie, le registre de sécurité.
- Identifier les guide-file et serre file* et noter l'information pour chaque période
Définir une stratégie prenant en compte ces personnes : 2 options :
1. Evacuation vers le lieu de rassemblement en prévoyant le matériel approprié,
- Avoir la liste des enfants présents (liste CVQ) toujours sur soi. Préconisation pour avoir des listes fiables :
 - ✓ Toujours savoir le nombre d'enfants présent sur la structure
 - ✓ Prendre la liste d'enfant du jour + fiches de sortie (soigneusement complétées nom + prénom enfants + animateurs accompagnateurs)
 - ✓ Prendre la liste des adultes présents sur la structure → coordonnées équipe de la période.
→ Classeur de liaison

* « **guide file** » : Il guide tous les élèves et adultes de la zone vers les cheminements de sortie attribués.

Missions : il doit :

- ❶ Prendre la liste des enfants dont il a la responsabilité + si à proximité immédiate trousse pharmacie
- ❷ Evacuer les enfants de la salle où il se trouve
- ❸ Se placer en tête de file en attendant que tous les enfants se regroupent ainsi que les animateurs
- ❹ Emmener les enfants au point de rassemblement
- ❺ Rassurer les enfants
- 6-Compter les enfants et faire l'appel
- 7-Avoir son téléphone et être en lien avec le serre-file

Si possible :

- les enfants doivent avoir leurs chaussures
- En été, les enfants doivent avoir une casquette ou chapeau (prendre le bac casquettes si possible)
- Prendre de l'eau/ Vaporisateurs
- En hiver, les enfants doivent prendre leurs manteaux
- Prendre des plaids/ draps/ couverture

* « **serre-file** » : Il ferme la marche, en vérifiant qu'il n'y a plus personne dans les locaux derrière lui.

Missions : il doit :

- ❶ Fermer les fenêtres et les portes de la zone où il se trouve sans les verrouiller
- ❷ Faire le tour de la zone et vérifier qu'il n'y est plus personne
- ❸ S'assurer auprès des guides files que tout le monde est bien là
- ❹ Récupérer les PAI et la trousse à pharmacie

Fiche N°1 : Identification des points de rassemblement

Quelques éléments à savoir :

<u>Où se trouve :</u>	<u>Lieux</u>
Les plans d'évacuation	-Ancienne école élémentaire Saint Germain -Espace restauration ancienne école maternelle Saint Germain
<u>Les PAI</u>	-Infirmierie + classeur de liaison
<u>Les trousse à pharmacie</u>	- Infirmierie +armoire coté 6-11ans + coté 3-6 ans
<u>Le registre de sécurité</u>	- Voir mairie Saint Germain

Recommandations en cas de canicule :

En cas de canicule, il convient :

- **D'éviter l'exposition au soleil.** Si toutefois les enfants sont exposés, même brièvement, il ne faut pas oublier de les protéger (chapeaux, casquettes, crème solaire à indice suffisant).
- **D'éviter la pratique d'activités physiques et sportives aux heures les plus chaudes de la journée.** Dans le cas contraire, les pratiquants risqueraient un coup de chaleur qui pourrait les mettre en danger de mort. Il ne faut pas hésiter, en effet, à revoir la programmation des activités. Ainsi, il est préférable de programmer des calmes ou des moments de repos aux périodes les plus chaudes.
- De **veiller particulièrement à l'hydratation des enfants et des jeunes**, en vérifiant que chaque mineur boit régulièrement.
- **D'occuper, pendant la journée, les pièces les plus fraîches du centre.** En cas de trop forte chaleur dans le centre, il peut être opportun de rejoindre un lieu climatisé (cinéma, centre commercial...).
- De **limiter les déplacements lorsque les véhicules ne sont pas climatisés.**
- De **privilégier des activités aquatiques** en vérifiant toutefois que la qualité de l'eau (qui peut être altérée en cas de canicule durable) est compatible avec la pratique de l'activité et en évitant tout choc thermique brutal, susceptible de provoquer une hydrocution (la mise à l'eau doit être progressive).
- Sur le plan de la sécurité alimentaire, il convient de **veiller tout particulièrement au respect de la chaîne du froid.** Dans le cas contraire, il faut se limiter à la consommation de denrées non périssables.
- Les animateurs eux-mêmes doivent veiller à **s'hydrater régulièrement**, à ne pas s'exposer au soleil et à ne pas pratiquer d'activités physiques aux heures les plus chaudes de la journée.

Pour être informé régulièrement de la situation et répondre à vos questions, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- le site du ministère des Solidarités et de la santé pour connaître les recommandations officielles,
- le numéro de téléphone Canicule info service (appel gratuit de 9 h à 19 h) : **0 800 06 66 66**,
- le site Météo France pour suivre l'évolution de la situation météorologique,
- la carte de Vigilance Météo France.